

LETTE D'INFORMATION RESTRICTIONS DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT

Les Arts de la Rue réinvestissent notre commune avec notre belle manifestation Festin de Rue les 12 et 13 septembre prochains !

Afin de permettre d'assurer la sécurité de tous les participants à l'événement, ainsi que des résidents de la zone concernée, des restrictions de circulation et de stationnement seront mises en place.

Vous trouverez la liste des rues concernées au verso de ce document.

Ces restrictions peuvent vous causer des désagréments, mais je compte sur votre compréhension et votre coopération pour que cet événement se déroule en toute sécurité.

Je ne doute pas que la qualité des spectacles gratuits pour tous saura vous faire oublier ces contraintes.

Je vous remercie pour votre compréhension.

**Votre Maire,
Patrick HIVIN**

**Pour découvrir l'arrêté intégralement, scannez le QR-Code
ou cliquez sur le lien suivant : <https://shorturl.at/8KcXu>**



RESTRICTIONS DE STATIONNEMENT ET DE CIRCULATION DU 10 AU 14 SEPTEMBRE 2026 SELON L'ARRÊTÉ N°2026-096

- PARKING DU PRESBYTÈRE - PLACE VICTOR HUGO - IMPASSE DU Puits de Gaud - AVENUE GEORGES CLEMENCEAU (INTERSECTION RUE DU PIOCH)	Stationnement interdit du vendredi 11 septembre à 10h au lundi 14 septembre à 8h	
RUE DU PRADET, SUR TROIS PLACES DE STATIONNEMENT (ARRIÈRE DE LA SALLE DES GRANGES)	Stationnement interdit du jeudi 10 septembre 8h jusqu'au lundi 14 septembre 14h	
LES DEUX PARKINGS DE LA MAIRIE	Stationnement interdit du vendredi 11 septembre à 17h au lundi 14 septembre à 8h	
- RUE DE LA MAIRIE - RUE PASTEUR - RUE DES ÉCOLES - PASSAGE DE LA MAIRIE	Stationnement interdit du vendredi 11 septembre à 10h au lundi 14 septembre à 8h	Circulation interdite du samedi 12 septembre de 12h à 18h au dimanche 13 septembre de 12h à 18h
- RUE FON DE L'HOSPITAL - AVENUE GEORGES CLEMENCEAU (ENTRE RUE DE LA CALADE ET RUE FON DE L'HOSPITAL)	Stationnement interdit du vendredi 11 septembre à 10h au lundi 14 septembre à 8h	Circulation interdite le samedi 12 septembre de 9h30 à 23h et le dimanche 13 septembre de 9h30 à 21h
- RUE AUGUSTE RENOIR - PARKINGS DE LA RUE AUGUSTE RENOIR	Stationnement interdit du vendredi 11 septembre à 8h au lundi 14 septembre à 12h	Circulation interdite du samedi 12 septembre à 10h au dimanche 13 septembre à 23h
- AVENUE DE LA LIBÉRATION (CROISEMENT DE LA RUE DE L'ORTET AU CROISEMENT DE LA GRAND RUE) - RUE DE LA CALADE - RUE DE L'ÉGLISE - PLAN DU BOSC - RUE DE LA TREILLE - RUE DONNAT - GRAND RUE	Stationnement interdit du vendredi 11 septembre à 10h au lundi 14 septembre à 8h	Circulation interdite du samedi 12 septembre à 9h au dimanche 13 septembre à 20h
- RUE DES ORTS - RUE DU PETIT PARC (DU N°1 AU N°22) - RUE PAUL GAUGUIN	Stationnement interdit le samedi 12 septembre de 8h à 23h59	
- RUE CIMENTÉE - PLACE DE LA LIBERTÉ	Circulation interdite du samedi 12 septembre à 9h au dimanche 13 septembre à 20h	
AVENUE DE LA LIBÉRATION (DU CROISEMENT RUE DE L'ORTET AU CROISEMENT DE LA RUE DONNAT ET DE LA RUE PASTEUR)	Circulation interdite du samedi 12 septembre à 9h au dimanche 13 septembre à 23h	

UNE DÉAMBULATION AURA LIEU LE SAMEDI 12 SEPTEMBRE DE 21H À 23H SUR LES RUES SUIVANTES :

- | | |
|-----------------------|---------------------|
| • RUE DE LA CHAUSSÉE | • RUE DU PETIT PARC |
| • RUE FEDERICO GARCIA | • RUE PAUL GAUGUIN |
| • RUE DE TOURTOUREL | • RUE PAUL CÉZANNE |
| • RUE DES ORTS | |